

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Ligue de Défense des Conducteurs
23 avenue Jean Moulin
74014 PARIS

Bruay-sur-l'Escaut, le 4 avril 2018

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier relatif à l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur le réseau routier secondaire.

Sensible à votre démarche et comprenant votre colère, j'ai pris bonne note des arguments que vous m'avez exposés.

J'ai tenu à relayer ces éléments auprès de mes collègues du groupe de la Gauche, démocrate et citoyenne (GDR) à l'Assemblée nationale afin que nous puissions nous prononcer ensemble sur cette question.

En effet, le nombre tragiquement élevé de morts et de blessés sur les routes de France appelle à mener une réflexion collective. Tout doit être mis en œuvre pour remédier à ce bilan dramatique dont nul ne saurait s'accommoder.

En ce sens, avant toute nouvelle disposition contraignante et globale, il serait bienvenu que des expérimentations d'abaissement de la vitesse soient initiées, notamment en milieu rural, afin d'en apprécier la pertinence.

Enfin, il conviendrait d'investir davantage dans la prévention routière, quand les gouvernements successifs ont surtout fait le choix d'accentuer les mesures de répression à l'encontre des usagers du réseau routier.

Vous assurant de ma vigilance sur cette question et restant à votre écoute, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

bien à vous

Fabien ROUSSEL
Député du Nord